

LITURGIE ET CULTURE A L'ÉPOQUE CAROLINGIENNE

Au milieu du 8^e s., lorsque les princes carolingiens ont pris le pouvoir en Gaule, l'Église franque sort d'une grave crise. A lire le rapport que saint Boniface envoie au nouveau pape Zacharie en 742, puis les canons des conciles réformateurs, les clercs, évêques compris, n'obéissent plus à aucune règle, les biens d'église sont confisqués par les aristocrates laïcs, le peuple livré aux impostures des charlatans et adonné aux pratiques païennes. Les maires du palais Carloman et son frère Pépin le Bref, aidés par saint Boniface « envoyé de saint Pierre », réussissent à réformer l'Église. Ceci ne se fait pas sans délais et résistances, mais dans l'ensemble ce fut un succès¹. Pépin devenu roi en 751 et ayant été sacré par les évêques, ce qui est une innovation en Gaule, poursuivit cette réforme jusqu'à sa mort en 768. Son fils Charlemagne, maître de l'Église de Gaule, se donna comme mission

1. P. Riché, *Les Carolingiens, une famille qui fit l'Europe*, Paris 1983, 64 sq.

de « corriger les erreurs, supprimer les excès, préciser ce qui est bon », comme il le dit dans la préface de l'« Exhortation générale » (*Admonitio generalis*) de 789². Et il précise : « Nous lisons dans le livre des Rois comment le saint roi Josias s'efforça de ramener le royaume qui lui avait été donné par Dieu au vrai culte de celui-ci en circulant, corrigeant, exhortant. » Charlemagne, nouveau David, nouveau Josias, veut conduire au salut éternel le peuple qui lui a été confié. Il doit lui en donner les moyens en l'instruisant du message chrétien et en assurant les conditions d'un culte digne de Dieu. C'est là un programme ambitieux que le roi et ses collaborateurs poursuivront en dépit de bien des difficultés pendant des années, et qui entre dans le champ de ce qu'on appelle la « Renaissance carolingienne³ ».

Besoin d'une restauration de la culture

Rappelons en commençant quelle est la situation de la liturgie et de la culture intellectuelle au moment des réformes. Toutes les régions de l'Occident connaissent des diversités de coutumes liturgiques. Dans les pays celtes, de l'Irlande à l'Armorique, les moines conservent des usages établis au 5^e s. Les liturgies gallicanes diffèrent dans les Églises du nord et du midi. Il en est de même pour l'Italie, où la liturgie ambrosienne de Milan et celle d'Aquilée ne correspondent pas à celle de Rome, et en Espagne où la liturgie wisigothique se maintient solidement soit dans les Églises en pays arabe soit dans le royaume chrétien du Nord-Ouest⁴.

2. *Admonitio generalis*, *Monumenta Germaniae Historica*, *Capitularia* I, 52.

3. P. Riché, *Écoles et enseignement dans le Haut Moyen Âge*, 2^e éd., Paris 1989, 89 sq.

4. P.-M. Gy, « Histoire de la liturgie en Occident jusqu'au concile de Trente », dans Martimort, *L'Église en prière*, t. I, Paris 1984, 57 sq.

La transmission des usages liturgiques se faisait généralement oralement, en l'absence de livres qui étaient le plus souvent des livrets (*libelli*)⁵ ou parce que ces livres étaient détériorés ou mal écrits. Les Irlandais et les Anglo-Saxons, chez qui la liturgie romaine avait pénétré, avaient fait un effort de recopie depuis le milieu du 7^e s., mais sur le continent le travail des *scriptoria*, en dehors de quelques centres monastiques privilégiés, avait été négligé.

Cette négligence correspondait avec un déclin de la culture ecclésiastique. Les écoles presbytérales, épiscopales et monastiques qui s'étaient organisées depuis le 6^e s. ne dispensent plus la culture même élémentaire. Le cas limite est celui du prêtre bavarois qui selon saint Boniface baptise *in nomine patria et filia et spiritus sancti*⁶. Le latin, libéré de toute contrainte grammaticale, évolue de plus en plus vers la *lingua rustica*.

Pépin et Charlemagne entreprennent donc la restauration de la culture religieuse. Au temps de Pépin le Bref les réformateurs privilégient la régénération morale du clergé plus que sa formation intellectuelle et dogmatique. Ils veillent également à ce que les prêtres connaissent le *Credo* et le *Pater* et administrent correctement les sacrements. Comme Pépin a conclu une alliance avec la papauté, il voit un moyen de réformer la liturgie en introduisant les usages romains. On a supposé que cette réforme fut décidée pendant le séjour du pape Étienne II en France entre 753 et 755⁷. Le frère de Pépin, devenu archevêque de Rouen, fait venir dans sa ville le chef de la *schola cantorum* de Rome pour qu'il initie ses clercs au nouveau chant. Un ami de Pépin, Chrodegand, évêque de Metz à partir de 742, introduit dans son Église la liturgie

5. E. Palazzo, « Le rôle des *libelli* dans la pratique liturgique du Haut Moyen Âge. Histoire et typologie », *Revue Mabillon* 1990, 9 sq.

6. Lettre de Boniface, *Monumenta Germaniae Historica*, *Epist.* III, 336.

7. C. Vogel, *Introduction aux sources de l'histoire du culte chrétien au Moyen Âge*, nouv. éd., Spoleto 1975, 63.

stationale au moment du carême, en s'inspirant de celle de Rome. En liaison avec Rome il instruit ses clercs de la *cantilena romana*.

Chrodegand fait plus puisque, en rédigeant la règle des chanoines, il invite les clercs de Metz à mener la vie commune à l'instar des moines, à s'adonner aux lectures de l'Écriture et des Pères, et à suivre régulièrement les offices. Pour lui culture et culte sont indissociables. C'est alors que s'introduit en Gaule le sacramentaire gélasien ancien. Le gélasien franc, dont le sacramentaire de Gellone est le meilleur représentant, est destiné à éliminer les liturgies locales au profit du rite romain⁸.

Charlemagne et Alcuin

Charlemagne poursuit l'œuvre de son père. Dans l'« exhortation générale » dont nous avons parlé, il prend des dispositions plus précises concernant la culture puisque, dans le chapitre 72, il demande que, dans tous les évêchés et dans tous les monastères, des écoles reçoivent les enfants et leur permettent d'apprendre à lire, écrire, chanter, compter, et même à pratiquer les notes tironiennes, c'est-à-dire la sténographie de l'époque. Dans le chapitre il souhaite que les livres ecclésiastiques soient corrigés, « car souvent, lorsque certains voudraient demander quelque chose à Dieu de bonne façon, ils le font mal, en raison des livres non corrigés ». Ce ne sont pas les enfants qui doivent recopier les livres, évangiles, psautier ou missel, mais les gens plus âgés. Dans le chapitre 80 il demande que le chant romain « soit utilisé pleinement et avec ordre, de nuit et de jour, comme notre père de pieuse mémoire le roi Pépin a décidé qu'il soit fait quand il a supprimé l'office gallican par unanimité avec le Siège Apostolique et concorde pacifique de la sainte Église

8. Vogel, *op. cit.*, 58 sq.

de Dieu⁹ ». C'est d'ailleurs à cette époque que Charlemagne demande au pape Hadrien de lui envoyer un nouveau sacramentaire que l'on appelle l'*Hadrianum*. Placé dans la bibliothèque du palais, ce sacramentaire servit d'authentique pour les copies postérieures. Il fut muni au début du 9^e s. d'un important appendice dû à Alcuin, le conseiller culturel de Charles, ou peut-être à Benoît d'Aniane¹⁰.

Charlemagne et Alcuin travaillent donc au progrès de la culture et du culte. Leurs efforts ne sont pas reçus aussi bien qu'ils espèrent, d'où une série d'instructions consacrées à ce domaine. Dans sa lettre aux évêques et abbés intitulée « Sur l'enseignement des lettres » (*De litteris colendis*) Charles justifie sa volonté de restaurer l'étude des lettres par le désir de voir partout des clercs et des moines sachant bien prier et bien comprendre les Écritures. Citons un passage important du texte :

« Dans ces dernières années, comme on nous écrivait de plusieurs monastères, nous faisant savoir que les frères qui les habitent multipliaient à l'envie leurs saintes prières pour nous, dans la plupart de ces écrits nous avons reconnu un sens droit et un discours inculte. Ce qu'une sincère dévotion dictait fidèlement à la pensée, un langage expérimenté ne pouvait l'exprimer au dehors, à cause de la négligence que l'on porte aux études. C'est pourquoi nous vous exhortons non seulement à ne pas négliger l'étude des lettres mais encore, avec une humble intention, bénie de Dieu, à rivaliser de zèle pour apprendre, afin que vous puissiez pénétrer plus facilement et plus sûrement les mystères des Saintes Écritures¹¹. »

L'instruction du clergé est jusqu'à la fin du règne un souci constant de Charlemagne, d'une part pour que le clergé puisse comprendre l'Écriture et d'autre part pour qu'il puisse enseigner à son tour les fidèles

9. *Admonitio generalis*, Capit. I, 52.

10. Vogel, *op. cit.*, 72 sq. & 355.

11. *MGH*, Capit. I, 79.

et distribuer correctement les sacrements. Plusieurs capitulaires donnent le questionnaire de ce que tout prêtre doit savoir : connaître par cœur et pouvoir expliquer le symbole de saint Athanase et celui des Apôtres, comprendre les oraisons des messes, connaître les préfaces et le canon, comprendre les épîtres et les évangiles, savoir moduler les psaumes suivant la division des versets, connaître le chant romain tant pour la messe que pour l'office quotidien, savoir adapter dans les messes pour les vivants et les morts le texte des prières au genre et au nombre grammatical requis. Pour le baptême le prêtre doit pouvoir réciter de mémoire la prière d'admission des catéchumènes, connaître l'ordre des rites baptismaux et ceux de la consécration des fonts. Pour la pénitence il doit savoir choisir le pénitentiel en se méfiant de ceux qui proviennent d'Outremer. Enfin il doit connaître de mémoire les cérémonies et prières de l'onction des infirmes, des funérailles, des exorcismes et des différentes bénédictions ¹².

C'était demander beaucoup au clergé. On comprend que Charlemagne ait été forcé de répéter à plusieurs reprises ses ordres. Pour Charles, la liturgie doit être la principale activité des clercs et des moines car il faut demander à Dieu le salut temporel et éternel du peuple chrétien. Bien plus, la liturgie fait partie de sa politique. « L'empereur, nous dit son biographe, se rend à l'église matin et soir et y retourne pour l'office de nuit et pour la messe ¹³. » Il veille au bon entretien du mobilier et du costume tel un véritable sacristain et, ajoute Eginhard, « il s'emploie avec beaucoup de diligence à corriger la façon de "lire" et de psalmodier, étant lui-même très expert en la matière, quoiqu'il ne "lût" point en public et qu'il ne chantât qu'à mi-voix et avec le reste de l'assistance. » Charlemagne souhaitait d'autre part que les moines prient pour lui, pour sa

12. Cf. les textes dans *MGH Capit.* I, 95, 109, 110, 115, 235.

13. Eginhard, *Vie de Charlemagne*, éd. L. Halphen, Paris 1947, p. 77-79.

famille et ses expéditions. Les *Laudes regiae* rédigées à Saint-Riquier entre 796 et 800 se mêlent aux litanies des saints¹⁴. Saint-Riquier est une des deux cents abbayes royales où Charles installe ses parents et ses amis dans le but d'organiser la vie liturgique de sa famille. A Rome, il demande au pape Léon III d'étendre les mains, tel Moïse, pendant que lui combat les ennemis de l'Église. A la veille des expéditions en 780, les évêques chantent trois messes et récitent les psaumes pour le roi et ses armées. Le roi sacré dirige la guerre sainte.

Les collaborateurs du roi, artisans de la Renaissance carolingienne, eux non plus ne séparent pas culture et culte. Alcuin, diacre devenu abbé de Saint-Martin-de-Tours et d'autres monastères, révisé la Bible à la demande du roi, complète l'*Hadrianum*, compose un lectionnaire. Paul Diacre, grammairien que Charles fit venir d'Italie, donne à la demande du roi un recueil d'homélies. L'espagnol, Théodulf, évêque d'Orléans, écrit un *Liber de ordine baptismi* qui est une réponse au questionnaire que Charles envoie aux évêques, et peut-être une *expositio missae*. Il écrit les *Libri Carolini* dont nous reparlerons ; il est resté célèbre par l'hymne *Gloria laus honor* chanté pour la procession du dimanche des Rameaux. Arn, archevêque de Salzbourg, ami d'Alcuin, veille à ce que chaque évêque fasse enseigner « selon la tradition des Romains », c'est-à-dire la liturgie de Rome. Leidrade, archevêque de Lyon, dans un rapport à Charlemagne, annonce qu'il a organisé une « école de lecteurs » et une « école de chantres »¹⁵.

Il serait inexact de ramener toute la culture de la première renaissance carolingienne à un but, pourrait-on dire, utilitaire. Charlemagne, nous dit Eginhard, étudia les arts libéraux, apprit la rhétorique et la dialectique. Il aimait les débats d'idées, et n'était pas hostile à la poésie, surtout celle qui comportait des

14. E. Kantorowicz, *Laudes Regiae. A study in Liturgical Acclamations and Medieval Ruler Worship*, Berkeley 1946.

15. MGH, *Epist.* IV, p. 542.

éloges à son égard. Mais, il faut reconnaître que les centres d'études sous son règne sont encore peu nombreux et que les ateliers de scribes sont plus actifs que les écoles.

Sous les successeurs de Charles, au contraire, les écoles se multiplient partout dans le nord de l'Empire, en Germanie, en Italie, et les lettrés sont plus humanistes que leurs prédécesseurs. Un Loup de Ferrières va jusqu'à écrire qu'« il faut rechercher la science pour elle-même ¹⁶ ». Ceci ne veut pas dire qu'il y ait séparation entre culture intellectuelle et culte mais que les œuvres liturgiques sont considérées comme des productions particulières à côté des autres œuvres littéraires.

D'ailleurs, lorsque l'on examine la législation scolaire sous Louis le Pieux et ses fils on constate qu'il est question de l'enseignement des arts libéraux d'un côté et de l'Écriture et de l'office ecclésiastique de l'autre. Il y a une double culture, humaine et divine. Lorsque, comme en Italie en 853, les maîtres et arts libéraux font défaut, qu'au moins l'enseignement religieux ne soit pas négligé (Concile de Rome c. 34) ¹⁷.

Benoît d'Aniane

Culte et culture sont encore très liés dans les monastères. C'est du moins ce que souhaite le grand réformateur Benoît d'Aniane, celui qu'on a appelé « saint Benoît II ». animateur du concile d'Aix de 817, il ferme l'école monastique aux laïcs, il établit un coutumier tiré de la règle bénédictine et applicable à tous les monastères du royaume. Il insiste sur la place de la liturgie, organisant l'office quotidien des défunts, l'heure de prime, renforçant le service du chœur, instituant la visite trois fois par jour aux différents

16. P. Riché, *op. cit.*, p. 102, 111 sq.

17. Mansi, *Concilia XIV*, 1008. Cf. P. Riché, *op. cit.*, p. 355.

autels... On a dit avec raison qu'un siècle d'avance, Benoît d'Aniane annonçait la réforme de Cluny¹⁸.

Le développement du culte des saints donne naissance au 9^e siècle à une multiplication de martyrologes¹⁹ : Celui d'Usuard à Saint-Germain-des-Près, ceux de Raban Maur à Fulda, de Florus à Lyon et d'Adon à Vienne et bien d'autres, à Saint-Gall, Reichenau, Prüm, etc. Ce culte des saints occasionne également une production hagiographique qui permet aux lettrés de reprendre les Vies anciennes et de les mettre au goût du jour dans un latin plus correct²⁰.

Il est temps alors d'examiner tout ce que l'équipement culturel a pu apporter au développement de la liturgie.

En premier lieu, le rétablissement d'une langue latine correcte était la base de tout progrès. L'anglo-saxon Alcuin transmet au continent la tradition de la science grammaticale et adapte les enseignements de Donat. Il veut faire disparaître barbarismes et solécismes, établir une ponctuation et une orthographe correctes. Le lecteur de la *schola lectorum* doit, selon Raban Maur « être nourri de la *doctrina*, orné de la science des mots et des sens, afin qu'émettant des sons clairs et distincts il puisse toucher les cœurs de ceux qui l'entourent ». Lisant des manuscrits qui n'ont pas encore de ponctuation, il doit comprendre son texte pour savoir où arrêter la voix et il ne doit pas se contenter d'être un technicien de la lecture, mais comme le dit Leidrade, il doit « méditer les livres saints ».

Mais ces lecteurs ne sont pas sans remarquer que les auteurs des textes sacrés et des pièces liturgiques ne suivent pas exactement les règles de Donat qu'ils apprennent en classe. C'est alors que Smaragde, abbé

18. J. Semmler et H. Bacht « Benedikt von Aniane » dans *Lexicon des Mittelalter I*, 1864-1867.

19. Cf. J. Dubois, *Les Martyrologes du Moyen Age latin* (Typologie des sources du Moyen Age occidental n° 26), Turnhout 1978.

20. P. Riché, « Les Carolingiens en quête de sainteté » dans *Les Fonctions des saints dans le monde occidental*, colloque de l'École française de Rome 1988 (sous presse).

de Saint-Mihiel près de Verdun, légitime dans son ouvrage *Livre sur les parties du discours selon Donat* que l'on peut appeler la « grammaire chrétienne », les formes qui paraissent aberrantes à un puriste²¹.

Le retour à un latin plus correct impose que les manuscrits soient corrigés et même recopiés. Charles, nous l'avons vu, l'a prévu dans son *Exhortation générale* de 789. Des milliers de manuscrits sont sortis des *scriptoria* et, parmi eux, beaucoup de manuscrits liturgiques : missels, lectionnaires, évangélistes, antiphonaires, psautiers, tropaires, hymnaires, etc. Il suffit de consulter les Catalogues des bibliothèques monastiques ou épiscopales pour se rendre compte de la richesse en livres liturgiques, certains existant en plusieurs exemplaires²².

Liturgie et musique

L'étude du chant et de la musique est à la base de toute organisation liturgique. Encore faut-il distinguer la pratique du chant de l'enseignement théorique de la musique. Les responsables de la *schola cantorum* de Rome sont venus en Gaule pour former des formateurs. Les écoles de Rouen, Metz et bientôt le palais royal sont réputés pour leurs chantres. Agobard de Lyon, répétant ce que disait Grégoire le Grand, s'en prend à ceux qui ne pensent qu'à faire valoir leur voix sans avoir de connaissance religieuse. A la fin du 9^e siècle, à Saint-Gall, Notker adopte un moyen mnémotechnique que lui enseigne un moine de Jumièges fuyant les invasions pour retenir les vocalises du *Kyrie* et de l'*Alleluia*. De là vient l'origine des tropes. Les chantres, à cette époque, commencent à surcharger leurs manuscrits de notations musicales que l'on appelle les

21. Ed. B. Löfstedt, L. Holtz, A. Kirb, *Corpus Christianorum Cont. mediaevalis* LXVIII, Turnhout 1986.

22. G.H. Becker, *Catalogi bibliothecarum antiqui*, Bonn 1885, réimpr. Bruxelles 1969.

« neumes ». Enfin, pour aider les maîtres de chant, des traités mi-pratiques mi-théoriques, appelés tonaires, apparaissent à la fin du 8^e siècle et se multiplient au siècle suivant. Autre progrès : l'orgue importé de Byzance vient aider les maîtres de chant²³.

« Entre le chanteur et le musicien, il y a autant de distance qu'entre le simple lecteur et le grammairien, entre le travail manuel et le raisonnement », écrit Aurélien de Reomé vers 850. Mais sa *Musica disciplina*, le *De musica* d'Hucbald de Saint-Amand, la *Musica Enchiriadis* qui sont dans toutes les bibliothèques ont pu avoir quelque influence sur les praticiens du chant. Même si l'enseignement du chant est en grande partie oral, il n'était pas interdit à un maître de consulter un livre de la quatrième branche du *quadrivium*.

D'autres techniciens, plus ou moins attachés aux écoles, les architectes et les peintres, se mettent au service de la liturgie. Il n'y a plus besoin de montrer ce qui unit architecture et liturgie depuis les travaux de C. Heitz. Citons quelques lignes de cet auteur :

« Toutes les périodes de l'art n'offrent pas une égale osmose entre liturgie et architecture. Parfois même, la liturgie établie, figée, se coule de la manière la plus routinière dans les lieux qui varient autour d'elle en fonction d'autres lois. La recherche éperdue de la monumentalité chère à certaines époques, ainsi au gothique, s'est faite presque en dehors des préoccupations liturgiques. L'époque carolingienne en revanche présente l'exemple inverse : la quête spirituelle atteint un degré tel que nous voyons gouvernants temporels et spirituels se surpasser pour donner une forme à leur pensée religieuse. Ces hommes essayèrent d'être les interprètes vivants des symboles. Groupés dans les communautés monastiques parfois selon le jeu mystérieux des nombres, leur vie quotidienne même était réglée au rythme du symbole : la liturgie de chaque jour comme celle des grandes occasions en est très imprégnée. On rejoint par là, la quintessence même du terme « liturgie » — *leiturgia* — qui en grec signifie œuvre populaire, service de la communauté.

23. P. Riché, *op. cit.*, p. 238 sq.

Quoi de plus naturel que de voir la nouvelle architecture venir s'adapter à cette permanente fête de Dieu ²⁴. »

Utilisant en particulier l'exemple de Saint-Riquier, C. Heitz compare ce qu'on sait de l'architecture et l'*institutio de diversitate officiorum* d'Angilbert. Le gendre de Charlemagne, devenu abbé laïc de Saint-Riquier, fit construire une église dans laquelle le chiffre de trois et ses multiples étaient utilisés en l'honneur de la Trinité : trois tours, trente autels, dont les trois principaux surmontés de baldaquins, trois cents moines qui peuplaient le monastère, trois chœurs de trente-trois enfants qui mêlaient leur chant à celui des moines, etc. ²⁵. La disposition des autels sera reprise plus tard dans le fameux plan de Saint-Gall dessiné vers 817, au moment de la réforme de Benoît d'Aniane ²⁶. Elle permettait le déroulement des processions, véritables « chorégraphies liturgiques », dont les textes nous donnent les étapes d'une façon précise.

Les églises et leur décoration

Si l'on veut avoir une idée de l'église carolingienne avec son mobilier et un aperçu des célébrations liturgiques, on peut se reporter aux plaques d'ivoire sculptées qui servent de reliure au Sacramentaire de Drogon, demi-frère de Louis le Pieux et évêque de Metz de 823 à 855 ²⁷. On y voit, en haut, six cérémonies liturgiques : ordination de diacres, consécration du Saint-Chrême, dédicace d'une église, bénédiction des fonts, sacrements du baptême et de la confirmation. En bas,

24. C. Heitz, « Architecture et liturgie processionnelle à l'époque préromane », *Revue de l'Art*, 1974, p. 30. Cf. du même auteur *Recherches sur les rapports entre Architecture et liturgie à l'époque carolingienne*, Paris 1963.

25. C. Heitz, *L'Architecture religieuse carolingienne*, Paris 1980, p. 51-62.

26. *Ibid.*, p. 108 et 254.

27. *Ibid.*, p. 201-204.

sont sculptées des images représentant le déroulement de la messe telle que l'évêque doit la célébrer en suivant, disent certains auteurs, ce que recommande Amalaire de Trèves dans le *De ecclesiasticis officiis*²⁸. Encore faudrait-il étudier de plus près cet important ouvrage qui fut dès sa rédaction objet de critique de la part de Florus et d'Agobard de Lyon. L'allégorisme d'Amalaire, qui pourtant eut un grand succès au Moyen Age, inquiétait les clercs lyonnais²⁹.

Les églises carolingiennes étaient décorées d'images faites par des fresquistes ou des mosaïstes. Or, sous le règne de Charlemagne et celui de Louis le Pieux, l'utilisation des images a posé problème. En effet, après le concile de Nicée II de 787 mettant fin à l'iconoclasme, croyant ou feignant de croire que les Byzantins adoraient les images, Charlemagne fit établir un dossier par Théodulf (*Libri carolini*) pour démontrer que les images religieuses ne devaient pas être objet de culte mais qu'elles n'avaient qu'une valeur décorative ou pédagogique³⁰. Les lettrés, qui font passer l'écrit avant l'image, demandent qu'une inscription, un *titulus*, explique ce que représente la peinture car, dit Théodulf plaisamment : « Représentez-vous une femme tenant son enfant sur ses genoux. S'il n'y a pas d'inscription, comment savoir si elle représente la Vierge avec le Christ ou Vénus avec Enée, Alcmène avec Hercule, Andromaque avec Astyanax ? » Au 9^e siècle, Raban Maur explique à Hattan de Fulda qui trouvait que « la peinture était l'art le plus délectable », que le labeur

28. R.E. Reynolds « A visual Epitome of the Eucharistic *Ordo* from Era of Charles the Bald: the Ivory Mass Cover of the Drogo Sacramentary » in *Charles the Bald, Court and Kingdom*, éd. M. Gibson J. Nelson, D. Ganz, Oxford (BAR intern. Series 101) 1981, p. 265-289.

29. M. Cristiani « Il *Liber Officialis* di Amalarius da Metz e la dottrina del corpus triforme » dans *Culto cristiano e Politica imperiale carolingia*, Todi, 1979, p. 121-167.

30. *Libri carolini*, éd. MGH *Concilia* II supplementum. Cf. Bibliographie dans P. Riché, art. « Théodulf », *Dictionnaire de Spiritualité*, t. XV, 440-441, Paris 1990.

du scribe, l'effort du chantre, l'application du lecteur étaient supérieurs au travail du peintre. La source du salut est dans l'écrit et d'abord dans l'Écriture³¹.

Culture liturgique des laïcs

Si les clercs et les moines associent étroitement culture et culte, qu'en est-il des laïcs qui, par définition, n'ont pas le privilège de posséder la culture ?

Commençons par remarquer que, dans sa législation, Charlemagne n'a pas oublié des laïcs. Il a encouragé le développement de petites écoles dans lesquelles le prêtre délivrerait gratuitement l'instruction élémentaire aux jeunes enfants. Les statuts de Théodulf ont enregistré ce vœu. Les enfants doivent apprendre à lire et connaître les différentes prières, avant tout *Credo* et *Pater*³². Revenus chez eux, ils doivent à leur tour enseigner à leurs parents ces prières³³. Reconnaissons que cet effort d'éducation populaire ne fut pas couronné de succès. La culture religieuse du peuple s'est faite par la prédication, l'image et le chant.

En ce qui concerne les laïcs lettrés, plus nombreux qu'on ne le dit habituellement, les conditions de l'acquisition de la culture permettent une participation effective au culte. Les laïcs apprennent à lire dans le psautier. Ils se nourrissent très tôt des versets des Psaumes, qui sont la base de l'Office. Par la suite, les clercs qui les prennent en charge montrent comment ils doivent mener leur vie religieuse à la façon des moines³⁴. Les « Miroirs de laïcs », qui se multiplient à l'époque carolingienne, font office de règle de vie pour ces hommes et ces femmes qui se demandent comment, dans un monde dirigé par les clercs, ils

31. *MGH, Poet. latin.*, II, p. 196.

32. *Statuta I, MGH, Capitula episcoporum* 1, p. 115-116.

33. Concile de Châlons, *MGH, Concilia*, I, p. 250.

34. P. Riché, *op. cit.*, p. 288 et J. Chelini, *L'aube du Moyen Âge*, Paris 1991, p. 74 sq.

pourront faire leur salut. Alcuin avait tracé pour le roi Charles un programme de prières quotidiennes, qui nous est parvenu sous le titre *De laude psalmodum*. Il eut une grande diffusion et fut repris par Dhuoda, cette aristocrate carolingienne du 9^e siècle, qui écrivit un Manuel pour l'éducation de son fils Guillaume. Cette pieuse mère souhaite que le jeune homme commence sa journée par des prières qu'il récite comme les moines, les « heures canoniales » :

« Récite les heures canoniales, acquitte-toi de ton office ainsi qu'il est écrit "sept fois le jour, j'ai dit ta louange". Pendant tous les préparatifs, récite tes versets du mieux que tu les sais, comme ils te viendront. Ceux-ci achevés comme ci-dessus, dis les oraisons propres à chacune des heures... »

Ailleurs, elle tire des livrets de prières en usage une invocation à la croix³⁵.

Ces *libelli precum* se trouvent dans les bibliothèques des aristocrates lettrés au milieu d'autres livres liturgiques. Nous avons l'exemple de celle d'Eberhard, gendre de Louis le Pieux, et de celle du comte Eccard de Mâcon³⁶. Dans l'une et l'autre, on a un *libellus cum orationibus et psalmis*. Eberhard possédait également un lectionnaire, un passionnaire, trois missels dont un quotidien, plusieurs psautiers dont un qui est encore conservé à la Bibliothèque vaticane³⁷. D'autres aristocrates cultivés, Angilbert et son fils Nithard, Eginhard, Eric de Frioul, Matfrid d'Orléans, etc., imitent les princes carolingiens et mettent leur culture au service de la liturgie.

Ainsi, l'exemple monastique inspire-t-il les laïcs comme il inspire les clercs devenus chanoines. Ces moines ne séparent pas Culture et Culte, comme

35. Dhuoda, *Manuel pour mon Fils*, Éd. P. Piché, 2^e éd. 1990, collection « Sources chrétiennes » n° 225 bis, p. 129-133.

36. P. Riché, *op. cit.*, p. 303-304.

37. Cf. A. Wilmart « Le psautier de la Reine », *Revue bénédictine* 28, 1911, p. 365.

J. Leclercq l'a bien montré³⁸. Boniface est un grammairien, moine et missionnaire ; Pépin, qui réforme la liturgie, a été élevé auprès des moines de Saint-Denys et les a appelés à collaborer avec lui ; Alcuin et Paul Diacre ont une culture monastique ; Benoît d'Aniane, Smaragde, Raban Maur et combien d'autres n'imaginent pas la culture en dehors du monastère.

Tant que les moines dirigent les écoles et fréquentent les cours princières, la liturgie, « synthèse des arts », reste la source de la culture et, en même temps, dépend d'elle. L'Occident connaît cette situation jusqu'au milieu du 11^e siècle, jusqu'au moment où les écoles urbaines apparaissent auprès des nouvelles cathédrales. Le monachisme réformé à la fin du 11^e siècle et au 12^e siècle restera un moment fidèle à cette formule, sans qu'il puisse imposer à tous les milieux cultivés ce qui était vivant et général depuis les temps carolingiens.

Pierre RICHÉ

38. Jean Leclercq, *L'amour des lettres et le désir de Dieu*, Paris 1957, 2^e éd. 1991, p. 40 sq et 217 sq.